ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE CENTRE - VAL DE LOIRE

Affiliée à la Société Centrale Canine reconnue d'utilité publique - Agréée par le Ministère de l'Agriculture (arrêté du 22/05/69)

EXPOSITION CANINE NATIONALE

avec attribution du CACS de la SCC

MIGNIERES CHARTRES

CHATEAU des BOULARD
6 rue du Moulin - SPOIR - 28630 MIGNIERES

Renseignements ACTCVL : 01 34 42 34 45 - 06 10 15 34 46 - 02 37 25 94 46 - 06 14 56 61 19

CONCOURS JUNIOR HANDLING

EXPOSITION SANS CAGES

BUVETTE SUR PLACE

CHALLENGE
du meilleur chien de race française

Challenge Bernadette JOUACHIM
au meilleur chien d'arrêt

CHALLENGE Claude VOILET
au meilleur Basenji

Récompenses aux CACS, RCACS, à tous les Exc. classés et Très Prometteurs
Ring d'honneur à 14h30 : Jeunes Présentateurs, meilleurs Babies, Puppies, Vétérans, Champions, Meutes, Paires, Couples, Lots de Reproducteur et Affixes, Best in Show Jeunes et Adultes

Samedi 13 juin
R.E. Husky
R.E. Eurasier
10% offerts sur les engagements au CACS

CONFIRMATION SEULE
Le samedi 13 Juin de 14h30 à 16h30
Veuillez remplir la demande d'engagement spécifique

CLÔTURES DES ENGAGEMENTS :
1re date : 1er mai 2026 (cachet de la poste faisant foi)
2e date : 29 mai 2026 (date de réception) Avec augmentation des tarifs après la 1re clôture

Envoi des engagements à :
Cédia - Expo de Mignières (Chartres)
8, rue de Wolfisheim - 67201 ECKBOLSHEIM

Tout engagement non accompagné de son règlement sera refusé.
ATTENTION
Règlement chèques postaux ou bancaires à l'ordre de l'A.C.T.C.V.L.

ROYAL CANIN®

Engagement sur internet : https://cedia.fr
Seuls les engagements internet payés sur cedia.fr seront pris en compte
Engagements en ligne - *paiement sécurisé*

Réalisation CEDIA SARL - RCS Strasbourg 389912189 - 67201 ECKBOLSHEIM - INTERNET : https://cedia.fr

Jury pressenti* de MIGNIERES (CHARTRES) dimanche 14 juin 2026	
Groupe 01	14/06/2026
Border Collie, Colley barbu, Lancashire Heeler, *Races non citées*	DESSERNE Sylvie
Berger australien, Berger de Picardie, Bergers des Pyrénées, **Bergers hollandais** spé, Chien de berger catalan, **Chien loup de Saarloos** spé, **Schapendoes** spé, **Schipperke** spé, Welsh Corgis	DUGUE Brigitte
Barbado da Terceira, Colleys	FAUREZ Florence
Chiens de berger belge	HERVE Marc
Berger des Shetland Inv	JACOPS Angélique
Berger blanc suisse spé	JACOPS Sébastien
Berger de Beauce spé, Bergers de Brie	KARCHER Christian
Berger de Bohême, Bergers de l'Est et italiens, Chien-loup tchécoslovaque, Mudi, Puli, Pumi	MAKOMASKI Maria
Bergers allemands spé	TRAN NGOC AN Philippe
Groupe 02	14/06/2026
Bouviers Suisses spé, Chien de berger Kangal, Dogue du Tibet, Saint Bernard	BONTEMS Valérie
Chien de Montagne de l'Atlas, Hovawart, Léonberg, **Shar Pei** spé, Terrier noir russe	BOTTUSSI-JOCQUEL Céline
Boxer, Chien de montagne des Pyrénées, Mâtin des Pyrénées, Rottweiler	DESSERNE Sylvie
Alano espagnol, Broholmer, Cao de Gado Transmontado, Dogue majorquin, Fila Brasileiro, Fila de Saint Miguel, Cimarron uruguayen, Mâtin espagnol, Rafeiro de alentejo, Montagnes portugais - Estrela, Presa Canario, Tosa	FAUREZ Florence
Bulldog anglais, Cane Corso, Dogue de Bordeaux, Pinscher, Schnauzer	LAURENT Annick
Berger du Karst, Berger du Caucase, Berger d'asie centrale, Berger de Bosnie-Herzegovine et de Croatie, Bulldog Continental, Bullmastiff, Dobermann, **Landseer** spé, Mastiff, **Terre Neuve** spé, *Races non citées*	MAKOMASKI Maria
Dogue argentin, Dogues allemands	MELCHIOR Marie-Josée *(LUXEMBOURG)*
Groupe 03	14/06/2026
Bedlington Terrier, Border Terriers, Bull Terriers, Fox-Terriers, Silky Terrier, Staffordshire américain, Staffordshire Bull Terrier, *Races non citées*	CALLOCH Richard
Biewer Terrier, Terrier de chasse allemand, Terrier du Yorkshire, Terriers d'Ecosse	JACOPS Sébastien
Groupe 04	14/06/2026
Teckels	JACOPS Sébastien
Groupe 05	14/06/2026
Eurasier spé, **Husky Sibérien** spé, Spitz allemands, Spitz italien, *Races non citées*	DELENTE Jean-Luc
Cursinu	JACOPS Sébastien
Akita américain, Chien thaïlandais à crête dorsale, Malamute de l'Alaska	LEMAIRE Pierre-Alexandre
Basenji spé, **Chien du Pharaon** spé, **Cirneco de l'Etna** spé, **Podencos** spé, **Podengos** spé	MELCHIOR Marie-Josée *(LUXEMBOURG)*
Akita spé, **Chiens nordiques** spé, **Samoyède** spé, **Spitz du Japon** spé	STREISSEL Sophie
Groupe 06	14/06/2026
Basset artésien normand, Beagle, Dalmatien, Rhodesian Ridgeback, *Races non citées*	DESSERNE Sylvie
Basset Hound	JACOPS Sébastien
Groupe 07	14/06/2026
Braque allemand, Braque italien, Braque Saint Germain, Braques de Weimar, Braques français, Braques hongrois, Drahthaar, **Epagneul français** spé, Griffon Korthals, Setter anglais, Setter Gordon, Setters irlandais, *Races non citées*	BLEMUS Lionel
Groupe 08	14/06/2026
Chien d'oysel allemand, Cockers américains, Cockers anglais, Golden, Labrador, Lagotto Romagnolo, Clumber, *Races non citées*	MATTERA Cassandre
Groupe 09	14/06/2026
Bichons, Chiens du Tibet	BOTTUSSI-JOCQUEL Céline
Chiens chinois à crête, Chihuahuas, Coton de Tuléar	FAUREZ Florence
Bouledogues français spé, **Carlins** spé, **Petits belges** spé, **Terrier de Boston** spé	KARCHER Christian
King et Cavaliers King Charles spaniels	LAURENT Annick
Races non citées	MATTERA Cassandre
Caniches, Epagneuls continentaux, **Epagneuls japonais** spé, **Pékinois** spé, Petits chiens russes	SANSON Karine
Groupe 10	14/06/2026
Barzoï, Greyhound, Lévrier afghan, **Petit lévrier italien** Inv, Saluki, Whippet, *Races non citées*	MELCHIOR Marie-Josée *(LUXEMBOURG)*

** La liste des juges et la répartition des races peuvent être modifiées selon le nombre des engagements et la disponibilité des juges*

CACS - MIGNIERES (Chartres)

Association Canine Territoriale Centre - Val de Loire

DEMANDE D'ENGAGEMENT

CADRE RÉSERVÉ à la SOCIÉTÉ

Du soin apporté à remplir les lignes ci-dessous dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue

N° d'Identification : ..... N° LO : .....
Tatouage ou transpondeur

Nom du Chien : .....

Race : .....

Variété : .....
Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/ Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.

Taille : .....
Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/ Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.

Couleurs : .....
Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.

Nature du poil : .....
Teckels, Saint-Bernard, Chihuahuas, Russkiy Toy, Collies, Braque de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibicencos, Bichons, Chiens de Montagne Portugais, Segugios Italianos, Retrievers, Bergers Allemand, des Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais.

Poids : .....
Pékinois, Japonais

Sexe : mâle ❑ femelle ❑ Né le .....

Nom du père .....

Nom de la mère .....

Nom du producteur : M., Mme, Mlle .....
Propriétaire de la mère à la saillie

Propriétaire : ❑ **mes coordonnées (adresse et téléphone) ne figureront pas dans le catalogue**

M., Mme, Mlle ..... Tél. .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Mail *(indispensable pour recevoir votre accusé de réception)* .....

Demande la confirmation (gratuite pour tout chien inscrit en classe individuelle ou en meute) OUI ❑ NON ❑

Chien inscrit en classe :

Intermédiaire	❑
Ouverte	❑
Travail	❑
Champion	❑
Jeune	❑
Puppy	❑
Baby	❑
Vétéran	❑
Ne concourant pas	❑
Meute	❑
Couple	❑
Paire	❑
Lot d'Affixe	❑
Lot de Reproducteur	❑

L'inscription d'un chien donne droit à une entrée, une deuxième entrée est offerte à partir de 3 chiens inscrits.

Lot d'affixe et de reproducteur, Paire et couple : gratuit
Engagement au poteau possible.

Engagement possible sur internet : https://cedia.fr
Engagements en ligne - *paiement sécurisé*

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus.
J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.
En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.
Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.
En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanction prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.
Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre.
L'ACTCVL sera amené à photographier ou filmer la manifestation. Les images seront susceptibles d'être utilisées dans un but associatif.
L'ACTCVL se réserve la possibilité d'utiliser les coordonnées des participants à la manifestation pour les contacts habituels administratifs et de promotion, dans un cadre associatif. Les fichiers ne sont jamais cédés à des tiers pour utilisation commerciale.

Je m'engage à ne pas quitter l'exposition avant 17h30.

Fait à..... Signature du propriétaire :
le.....

JOINDRE OBLIGATOIREMENT (sous peine de voir votre engagement refusé) :

- Une photocopie du certificat de vaccination antirabique en cours de validité (chiens de la 2e catégorie).
- Le règlement à l'ordre de l'ACT Centre - Val de Loire par chèque bancaire, mandat cash, mandat postal, étrangers mandat international exclusivement
- Une photocopie du justificatif pour l'engagement en classe Champion

Demande à renvoyer à Cédia - Exposition de MIGNIÈRES
8, rue de Wolfisheim - 67201 ECKBOLSHEIM
Tél. 01 34 42 34 45 - 06 10 15 34 46 ou 06 14 56 61 19

2 DATES DE CLÔTURE DES ENGAGEMENTS :
1er MAI 2026 *(cachet de la Poste faisant foi)*
29 MAI 2026 (*date de réception*)

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION

Tarif			Payé
Classes Ouverte, intermédiaire, Champion, Travail et Jeune :	*1re clôture*	*2e clôture*	
1er chien *(catalogue numérique compris)*	41 €	48 €	
2e et 3e chien *(chacun)*	35 €	41 €	
4e chiens et suivants *(chacun)*	31 €	37 €	
Autres :			
Puppy, Baby, Vétéran	29 €	35 €	
Ne concourant pas *(LOF obligatoire)*	24 €		
Meute - *(Donnant droit à l'engagement de 6 chiens en individuelle)*	64 €		
Chien suivant de la meute	21 €		
SOUS TOTAL			
Réduction de 10% aux membres de l'ACTCVL à jour de leur cotisation de l'année en cours indiquer le n° de la carte.....			
SOUS TOTAL			
Confirmation seule pour chiens non engagés à l'exposition, et sans réduction (remplir la demande en 4e page)	37 €		
Confirmation avec exposition : gratuite			
Réservation catalogue papier	5 €		
Carte accompagnateur gratuit pour les moins de 15 ans	5 €		
Jeune Présentateur	10 €		
A VERSER			

Ci-joint règlement des engagements ci-dessus désignés par :
❑ Mandat Cash ❑ Mandat Postal
❑ Chèque Français à l'ordre de l'ACTCVL
Pour bénéficier du tarif dégressif, les chiens doivent appartenir au même propriétaire.

Feuillet à renvoyer à Cédia - Exposition de Mignières - 8, rue de Wolfisheim - 67201 ECKBOLSHEIM

EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

L'exposition se tiendra à Mignières (Chartres) le 14 Juin 2026

HORAIRES D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT - l'exposition est ouverte aux chiens à partir de 8 h 00 Les jugements commenceront à 9 h 00.

LOGEMENT - Il est interdit de placer de la paille dans les cages : seules les couvertures sont admises (sauf pour les meutes).

SORTIE DES CHIENS – Les chiens ne pourront quitter l'exposition avant 17h30, toutefois des autorisations de sortie pourront être accordées entre 12 et 14 heures, après versement d'une caution de 30 €. Restauration Cadet Roussel à l'intérieur de l'exposition.

AFFICHAGE – Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage.
Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

TOILETTAGE – Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.
Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.
Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENTATION :
Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, **ce qui exclut tout double « Handling »**, c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉRINAIRE – Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :
- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ANNULATION – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS – Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.
Sont seuls admis à l'Exposition les chiens inscrits à un Livre d'origines (Livre d'attente compris) d'un Pays membre de la F.C.I. ou d'un Pays non affilié, dont le Livre d'origine est reconnu par la F.C.I.
Seront refusés :
a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
b) les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
c) toutes modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot ou classe d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT
Les dates prises en compte pour l'admission dans une classe sont la date anniversaire du chien et le jour du jugement.

• CLASSES INDIVIDUELLES
INTERMÉDIAIRE – Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte.
OUVERTE – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire.
TRAVAIL – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les Classe Ouverte et Intermédiaire.
CHAMPION DE BEAUTÉ – Réservée exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.
JEUNES – Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S. Le 1er excellent peut obtenir le CACS-J.
PUPPY – Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.
BABY – Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.
Ces 2 classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant). Elles ne donnent pas lieu à un classement.
VETERAN – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S. Le 1er excellent peut obtenir le CACS-V.
AUTRES CLASSES
MEUTES Réservée aux Races des Groupes 3 – 4 – 6 soumises au travail dans l'utilisation chasse. Le lot doit être composé de 6 chiens au minimum, de même race, variété, poil et taille (sauf Nains et Kaninchen), sans distinction de sexe et appartenant au même propriétaire ou équipage.
LOT D'AFFIXE – (Classe pouvant être constituée sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.
LOT DE REPRODUCTEUR – (Classe pouvant être constituée sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1er degré.
COUPLE – Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.
PAIRE – Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle
CHIENS "NE CONCOURANT PAS" – Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS – le règlement de l'engagement, libellé à l'ordre de l'ACTCVL, devra être adressé en même temps que la feuille d'engagement. Sur internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS :
1re date de clôture : 1er mai 2026. 2e date de clôture : 29 mai 2026.
Tout engagement parvenant après cette date sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10 % pour frais de Secrétariat.

REFUS OU EXCLUSIONS :
1° des engagements :
des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.
La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.
2° des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :
a) ceux refusés par le "Service Vétérinaire" ;
b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.
Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
c) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
d) ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

JUGEMENTS – Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.
Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race.
Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.
En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.
Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.
Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.
En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer. Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall.

C.A.C.S. : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1er "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).
Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.
Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.
Si le chien classé 2e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :
a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.
Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1ers Excellent des deux autres classes.
Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S.
CACS-J et CACS-V : Les seuls chiens entrant en ligne de compte pour l'octroi du CACS-J et CACS-V de la SCC sont ceux qui ont obtenu au minimum « 1er EXCELLENT » en classe Jeune et en respectivement en classe Vétéran. L'octroi du CACS-J et du CACS-V de la SCC n'est pas automatiquement et obligatoirement lié à l'obtention du « 1er EXCELLENT ». Aucune Réserve CACS-J V de la SCC ne peut être octroyée.
MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE – le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.S. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleure Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif « Excellent » dans la classe jeune, le Meilleur Mâle et Meilleure Femelle ayant reçu le qualificatif « Excellent » dans la classe Champion, et le (la) Meilleur(e) vétéran ayant reçu le qualificatif « Excellent ».
MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE – Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.
MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION – Les meilleurs chiens de chaque groupe concourront en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.
Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des « Meilleurs de Groupes » de la 1re journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2e jour.

CONFIRMATIONS
ATTENTION : Concernant les chiens à oreilles coupées, lire rubrique "refus ou exclusions", §2.
Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.
Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.
Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : ***12 mois sauf***
Gr 1 : Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres ____ 15 mois
Gr 2 : Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois _____ 15 mois
Gr 3 : Staffordshire Américain _____ 15 mois
Gr 4 : Teckels _____ 15 mois
Gr 5 : Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Akita Américain, Esquimau du Groenland 15 mois
Gr 6 : Dalmatien, Rhodesian Ridgeback _____ 15 mois
Gr 8 : Retrievers _____ 15 mois
Gr 9 : Épagneuls Pékinois et Japonais _____ 10 mois
Gr 10 : Afghan, Saluki, Barzoï, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski ____ 15 mois

RÉCLAMATIONS – Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'évènement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 150 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.
Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS – Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :
a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
b) ceux qui auront fait une fausse déclaration
c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.
Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ – La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.
Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.
Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT
Avis aux Exposants résidant à l'Etranger
I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.
II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.
Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé. Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refoulés.
III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

Règlement complet des expositions sur le site SCC : https://www.centrale-canine.fr/articles/reglement-des-expositions

CONCERNANT LA CAUDECTOMIE, L'OTECTOMIE, AINSI QUE LES OBLIGATIONS SANITAIRES S'IMPOSANT AUX CHIENS DE 2e CATEGORIE, VEUILLEZ CONSULTER LE REGLEMENT SUR LE SITE DE LA SCC

OBLIGATIONS SANITAIRES :
2e Catégorie : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (récépissé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).

Feuillet à conserver par l'exposant

POUR LES ENGAGEMENTS

En classe Champion :
► joindre obligatoirement la photocopie du titre homologué avant la date de clôture des engagements.

En classe Travail :
► joindre obligatoirement la photocopie de l'attestation délivrée par la SCC permettant l'engagement dans cette classe.

PLAN D'ACCES

ACTCVL

ROYAL CANIN®

A REMPLIR UNIQUEMENT POUR LA SÉANCE DE CONFIRMATION SEULE
SAMEDI 13 JUIN 2026 de 14h30 à 16h30

à renvoyer, accompagné de votre règlement libellé à l'ordre de l'ACTCVL
à Cédia - Confirmation MIGNIÈRES - 8, rue de Wolfisheim - 67201 ECKBOLSHEIM

Race _____ Sexe _____

Identification : _____ N° L.O.F. : _____ Né(e) le : _____
Puce ou tatouage

Nom du chien : _____

Nom du Père : _____

Nom de la Mère : _____

Nom du Producteur : _____

Nom du Propriétaire : _____ Prénom : _____

Adresse complète : _____

Ville : _____ Code Postal : _____

Tél. : _____ Mail : _____
Indispensable pour recevoir votre accusé de réception

Tarif de l'engagement : 37 € à l'ordre de l'Association Canine Territoriale Centre - Val de Loire.
Les cartes d'exposant seront envoyées par mail (pour les exposants ayant fourni une adresse mail) quelques jours avant la séance de confirmation.